



# RÈGLEMENT GÉNÉRAL SALON DE LA LUTHERIE



**VENDREDI 1<sup>ER</sup>, SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 MAI 2026**

**DE 10H00 À 19H00**

**SALLE DE LA BOULE D'OR – 34 RUE MAURICE SAMBRON 44160 PONTCHATEAU**

## **Article 1**

En marge du festival de La Corde Raide, il est institué un règlement intérieur qui régit le fonctionnement du Salon de la Lutherie.

## **Article 2**

Le Salon de la Lutherie est ouvert aux artisans, fabricants et réparateurs, luthiers.

## **Article 3**

Le tarif de l'emplacement est fixé à 150 € la table de 2m40 pour les 3 jours. Les inscriptions se font exclusivement sur les 3 journées du salon. Aucune demande sur une seule journée n'est acceptée.

## **Article 4**

Votre inscription en ligne vaut acceptation de ce règlement.

## **Article 5**

Le salon se déroule en l'intérieur de la salle de la Boule d'Or sise à Pont-Château.

L'attribution des emplacements et l'encaissement relèvent de la seule compétence de l'organisateur.

## **Article 6**

En cas de désistement d'un exposant, la somme versée reste acquise à l'association Pont D'Zic.

## **Article 7**

L'admission d'un exposant est à titre personnel. L'emplacement accordé doit être occupé par l'exposant signataire et non par un sous-locataire même à titre gracieux.

## **Article 8**

Le salon de la lutherie a lieu les vendredi 01, samedi 02 et dimanche 03 Mai 2026 de 10h00 à 19h00. Les exposants arrivent à partir de 08h00. Ils doivent être installés avant l'ouverture au public fixée à 10h00. En cas d'absence à l'heure d'ouverture sans raison manifeste, l'emplacement pourra être proposé à un autre exposant. Il sera toutefois possible de s'installer dès le jeudi 30 Avril entre 16h00 et 18h00 sous réserve d'en avoir fait la demande au préalable auprès de l'organisateur et qu'elle ait été validée.

## **Article 9**

Les exposants s'engagent à tenir leur stand ouvert pendant la période d'ouverture au public.

## **Article 10**

La sonorisation des stands est interdite. Sauf accord de l'organisateur et sous réserve qu'elle ne porte pas préjudice aux autres exposants.

## **Article 11**

Les exposants s'engagent à respecter les consignes de sécurité, les espaces dédiés au déballage et remballage des marchandises.

## **Article 12**

Le matériel est fourni par l'organisation : tables, nappes et chaises. Les passages entre les stands ainsi que la taille des allées doivent être impérativement maintenus. Il est interdit de dédoubler les stands ou de rajouter des tables en parallèle.

Les exposants s'engagent à rendre le matériel dans l'état où il lui a été présenté et devront laisser leur stand dans le meilleur état de propreté possible.

## **Article 13**

L'organisateur interdit toutes formes de jeux payant sur les stands, toute demande d'argent (chapeau, cagnotte, tronc à aumône, manche), la vente de boissons et produits alimentaires.

## **Article 14**

Les exposants devront prendre toutes les précautions utiles pour se prémunir des vols, dommages, dégradations, ... et être assurés à cet effet. Les exposants demeurent seuls responsables de la tenue et de la sécurité de leur stand et de leurs véhicules. En aucun cas, ils ne pourront, se retourner contre l'organisateur.

## **Article 15**

Les bulletins d'inscription et toutes les pièces justificatives accompagnés du présent règlement signé doivent être envoyé à :

**EVEIN Eric**  
Association Pont D'Zic  
Commission salon de la lutherie  
14 rue du chêne vert  
44160 PONTCHATEAU

L'inscription est validée après acceptation de l'organisateur signifié à l'exposant par l'envoi d'un courriel de confirmation. L'organisateur se réserve le droit de refuser un exposant sans devoir en justifier le motif.

## **Article 16**

La signature du règlement implique l'acceptation et le respect de toutes les conditions mentionnées. Tout contrevenant au présent règlement est définitivement exclu.

**CONSEIL** : pensez à apporter de quoi affiner votre stand : éclairages, flyer, rallonges électriques ...

**Merci pour votre inscription et bon salon !**



Je soussigné \_\_\_\_\_  
reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_      et signature :